



Stratégie nationale de Santé 2023-2033

La contribution du Collectif Je t'Aide

Proposition d'enrichissement de certains paragraphes

- **Paragraphe 4.1.2.5 - Lutter contre les stéréotypes et discriminations en santé**
 - Rappel de la prévalence de femmes dans la population des aidants: 60% des aidants sont des femmes, 74% lorsque les soins des personnes aidées deviennent plus contraignants physiquement et psychologiquement).
 - Ajouter à la fin du paragraphe : En parallèle des diagnostics, formations des professionnels et actions de sensibilisation du public contre ces stéréotypes, il est primordial de penser l'accompagnement médical et psychologique des aidants dès l'annonce du diagnostic de l'aidé et tout au long du parcours, en créant un bilan de santé annuel et en garantissant des consultations psychologiques gratuites pour elles.eux.

- **Paragraphe 4.1.4 - Bien vieillir**

Ajouter à la fin du paragraphe : Pour construire une politique du Bien vieillir, il est par ailleurs primordial de penser l'accompagnement des aidants de proches devenus dépendants en raison de leur grand âge. En mars 2023, l'Institut des Politiques Publiques dévoilait ses projections sur le nombre de personnes âgées et d'aidants potentiels : l'une de leurs conclusions est que la ressource pourrait venir à manquer dès les années 2030. Les personnes âgées des prochaines décennies pourront compter sur un moins grand nombre de proches pour les aider. Il est donc primordial que des solutions contre l'épuisement physique et psychologique des aidants actuels et futurs soient proposées.

- **Paragraphe 4.1.4.1 - Promouvoir la santé et prévenir la perte d'autonomie**

Ajouter à la fin du paragraphe : Notons par ailleurs que les personnes âgées de plus de 75 ans sont très souvent accompagnées par des personnes du même âge : leurs conjoints ou frères et sœurs par exemple. Or, 59% des aidants de plus de 75 ans sont seuls aidants (CREDOC 1 Assurance Retraite, "Enquête - Retraité et proche aidant" 2020). L'épuisement physique et moral à cet âge constitue un risque sanitaire à prendre en compte également.

- **Paragraphe 4.2.5.1 - Donner corps au virage domiciliaire et poursuivre les efforts de diversification des solutions d'habitat**

Ajouter quelque part dans le paragraphe : L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) notamment doit être uniformisée sur l'ensemble du territoire français. Encore aujourd'hui, les budgets de conseils départementaux finançant l'APA sont inégaux et contraints : les départements répondent en priorité aux demandes les moins évitables (celles des personnes en établissement et des personnes les plus défavorisées économiquement ou isolées socialement), en laissant de côté les autres personnes âgées.

- **Paragraphe 4.2.5.4 - Soutenir les aidants**

- Modification du chiffre sur les aidants : Estimation 11 millions d'aidants et 500.000 jeunes aidant.es en France.

- Ajouter des éléments sur la santé des aidant.es (après le 1er sous-paragraphe): En effet, 75%¹ des aidants déclarent stress et fatigue dus à leur rôle d'aidant et un aidant sur trois meurt avant la personne aidée. Les aidant.es sont, encore aujourd'hui, en plus mauvaise santé que les personnes qui n'aident pas. Aider provoque un état d'épuisement réel et de surmenage chez plus de 6 aidants sur 10, soit 62 %². Il est par ailleurs observé le développement de maladies chroniques chez beaucoup d'aidants : 48% des aidants en déclarent une³.

À la croisée de différentes inégalités, l'épuisement est d'autant plus présent chez les femmes aidantes, globalement plus représentées dans les situations d'aide difficiles (plus d'heures consacrées à l'aide, tâches plus lourdes, proche aidé.e plus dépendant.e...). Ainsi, 60 % des aidants vivant l'aide comme un fardeau « très lourd » sont des femmes. L'état de santé des aidant.es est notamment dû à un manque de prévention quant à leur santé. En amont de cette prévention, il est nécessaire de pouvoir identifier les aidant.es et établir un état des lieux de leur santé.

- Ajouter les cibles suivantes:

- Former les professionnels de santé au repérage des aidants, quel que soit leur âge, et aux problématiques de l'aidance
- Création d'un bilan de santé annuel pour tous les aidants
- D'ici 2024, garantie de consultations psychologiques gratuites, dès l'annonce du diagnostic de l'aidé et tout au long du parcours

- **Paragraphe 6.1 - Volet Politique de santé des enfants et des adolescents**

- Ajouter quelque part dans ce paragraphe: Parmi les jeunes, les jeunes aidants sont particulièrement à risque en matière de santé. En effet, 17% des jeunes aidant.es ont

Commenté [1]: L'enquête menée par Ipsos pour la Macif auprès de 2 306 aidants (2000 via le panel Ipsos et 306 via les réseaux de la Macif) A la suite d'une phase de cadrage réalisée auprès de 2115 répondants âgés de 18 ans et plus représentatifs de la population Française et en tant compte de la marge d'erreur (+/-2 points), les enquêteurs ont estimé pouvoir extrapoler, sur la base de la définition retenue dans le cadre de l'étude, à une population d'aidants actuels de 9,5 millions à 11,5 millions de Français âgés de 18 ans et plus

¹ Baromètre "Argent et entraide familiale : où en sont les Français ?" CARAC, 2017

² Enquête IPSOS-Macif sur la situation des aidants en 2020 : des aidants en attentes de solutions

³ Enquête Handicap Santé "Aidants informels", DRESS, 2008

eux-mêmes des problèmes de santé⁴. De plus, plus l'aide apportée est importante, plus la santé, physique et mentale, de cette population est dégradée. Ces jeunes sont aussi plus enclins à développer des comportements à risques comme forme d'échappatoire. Il est notamment observé des problématiques de tabagisme plus importantes⁵. Comme pour les aidants adultes, les jeunes aidants vont négliger leur propre santé en mettant celle de leur proche au premier plan.

⁴ Qui sont les jeunes aidant.es au lycée ? Recherche JAID. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=v50wHezNiDo>

⁵ Webinaire Campus-Care : résultats. Recherche JAID, Janvier 2023. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=az1TCFHDFnQ>